



Le 8 novembre 2006

Aux parents de nos élèves et
membres du Conseil d'établissement

Objet : Réforme de l'éducation

Chers parents,

La réussite éducative et le bien-être des élèves nous tiennent à cœur. Vous nous avez confié vos enfants afin que l'école puisse assumer la triple mission de leur instruction, de leur socialisation et de leur qualification, une tâche que les enseignantes et les enseignants que nous représentons comptent acquitter avec autant de fierté que de professionnalisme.

L'objectif de relever ce défi n'est pas toujours facile, surtout depuis l'implantation en 2000-2001 de la réforme de l'éducation (maintenant appelée Nouveau pédagogique). Le système scolaire au Québec a été considérablement transformé au point où plusieurs d'entre vous n'arrivent plus à s'y retrouver.

Les élèves s'appellent maintenant des apprenants et les enseignantes et les enseignants sont devenus des accompagnateurs, le bulletin est converti en relevé de compétences, les notes sont remplacées par des lettres, les examens sont transformés en situation complexe d'apprentissage, les 3^e et 4^e années sont fusionnées pour devenir le 2^e cycle du primaire, sans parler de l'apparition des compétences transversales et de la disparition de l'échec et du redoublement. Bref, beaucoup de bouleversements provoqués par cette réforme.

Pour celles et ceux qui n'y comprennent plus grand-chose, rassurez-vous, bon nombre d'enseignantes et d'enseignants n'arrivent pas à démêler plusieurs des chambardements qui leur ont été imposés. De plus, à la lumière des résultats catastrophiques, le personnel enseignant constate l'échec de cette réforme. Quand on demande aux profs si les élèves réussissent mieux depuis l'application des nouveaux programmes de la réforme, plus de 75 % d'entre eux répondent *pas du tout* ou *très peu* pour les élèves réguliers et ce pourcentage croît à plus de 90 % pour ceux qui sont en difficulté. En fait, la situation se détériore et le remède est pire que le mal qu'il devait soigner.

De tels constats méritent que les parents, comme le personnel scolaire, se posent des questions. Qu'est-ce qui ne va pas avec cette réforme ? Les conclusions que nous tirons, sur la base des témoignages des enseignantes et enseignants qui doivent appliquer la réforme et de l'analyse effectuée au cours des sept dernières années, ciblent un facteur, plus que tous les autres, comme principal responsable du recul de la réussite scolaire des élèves : **la disparition de l'évaluation systématique des connaissances (les savoirs, les règles de base).**

Suite au verso

En obligeant les enseignantes et les enseignants à évaluer les élèves uniquement sur la base du développement de leurs compétences (leurs savoir-faire), le ministère se trouve à banaliser, voire ignorer les connaissances (les savoirs) dans l'apprentissage des enfants. Là se trouve la source de la plupart des problèmes de compréhension que vivent les parents et des difficultés d'application du personnel enseignant.

Qu'est-ce qu'une approche par compétences? C'est une approche qui vise d'abord et avant tout à qualifier les élèves, à former des travailleurs. Or, la mission première de l'école, telle que définie lors des États généraux sur l'éducation, est d'instruire (acquérir des savoirs, des connaissances) pour ensuite socialiser (développer des savoir-être) et qualifier (développer des savoir-faire) les élèves. Le ministère de l'Éducation n'a pas répondu à ce consensus social quand il a décidé de prioriser la qualification des élèves au détriment de leur instruction.

Pour redresser la situation, il ne faudra pas une autre réforme. Le ministère doit, bien humblement, corriger ce qui ne fonctionne pas dans celle-ci. En matière de corrections, vous pouvez vous fier sur les enseignantes et les enseignants pour déceler les fautes, les difficultés et suggérer les solutions aux problèmes. Dans le cas présent, la correction est bien simple.

Pour développer le savoir-faire (les compétences, la qualification), il faut d'abord savoir (acquérir des connaissances). Par exemple, avant d'apprendre à lire, un élève doit connaître les lettres et les sons. Ce sont des prérequis essentiels. Ce n'est pas tout de les enseigner, il faut aussi pouvoir évaluer si les élèves ont compris ces règles et s'ils peuvent les mettre en pratique. L'enseignement des connaissances et des règles de base dans toutes les matières, il faut que ça compte ! Les enfants, par définition, ont besoin d'encadrement et d'objectifs à atteindre. Si la leçon sur les verbes ou les fractions ne compte pas pour le bulletin, les élèves comprendront rapidement qu'il ne sert à rien de s'y attarder.

Loin de nous l'idée de revenir à l'école d'autrefois. Nous sommes de ceux qui croient que l'école peut être plus active, l'apprentissage plus dynamique, mais pas au prix d'abandonner l'acquisition et l'évaluation des connaissances.

Nous allons multiplier les contacts auprès des parents au cours des prochains mois afin d'expliquer ce qui, selon nous, ne fonctionne pas dans cette réforme et ce qui peut être fait bien simplement pour redonner à tous les élèves une chance égale de réussite et permettre à l'école de retrouver sa pleine mission d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Nous vous prions de distribuer cette lettre à tous les parents de votre établissement ou de les inviter à visiter le www.stopponslareforme.qc.ca pour en obtenir un exemplaire. Si comme nous, vous croyez que l'enseignement et l'évaluation des connaissances, il faut que ça compte, joignez votre voix à celles des enseignantes et enseignants de la Fédération autonome de l'enseignement pour expliquer au ministre de l'Éducation qu'il faut **s'arrêter pour corriger cette réforme**.

Nos élèves sont vos enfants. C'est d'abord et avant tout **pour eux que cela compte !**

Pour obtenir plus de renseignements, parlez-en au personnel enseignant de votre établissement.

La présidente de la Fédération autonome
de l'enseignement (FAE),



Nicole Frascadore